

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 09/03/2021

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 22/03/2021

SEANCE DU 15 MARS 2021

Délibération n° D-2021-72

Eglise Notre-Dame - Restauration du clocher - Demande de subvention auprès de la DRAC, du Département, de la Région Nouvelle Aquitaine et de l'Etat au titre de la DSIL

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Bastien MARCHIVE, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Yamina BOUDAHMANI, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Gerard LEFEVRE, Madame Aurore NADAL, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Stéphanie ANTIGNY, Monsieur François GUYON, Madame Lydia ZANATTA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Monsieur Hervé GERARD, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur David MICHAUT, Madame Aline DI MEGLIO, Monsieur Karl BRETEAU, Madame Fatima PEREIRA, Monsieur Baptiste DAVID, Monsieur François GIBERT, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Monsieur Jérémy ROBINEAU, Madame Elsa FORTAGE.

Secrétaire de séance : Sophie BOUTRIT

Excusés ayant donné pouvoir :

Pôle Cadre de vie et Aménagement urbain

**Eglise Notre-Dame - Restauration du clocher -
Demande de subvention auprès de la DRAC, du
Département, de la Région Nouvelle Aquitaine et de
l'Etat au titre de la DSIL**

Monsieur Elmano MARTINS, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Un vaste programme de travaux de restauration de l'église Notre-Dame, édifice construit à la fin du XVème siècle et classé dans sa totalité monument historique depuis le 16 septembre 1908, est programmé entre 2021 et 2025.

Les deux premières phases correspondant d'une part, à la réalisation d'études et d'investigations complémentaires et d'autre part, aux travaux et honoraires de maîtrise d'œuvre pour la restauration de la flèche de l'édifice, sont éligibles à un financement de la DRAC, de l'Etat au titre de la DSIL, de la Région Nouvelle-Aquitaine et du Département.

Le plan de financement prévisionnel s'établit ainsi :

Dépenses éligibles en € HT		Recettes en €	
Analyses de dendrochronologie & étude faunistique	11 688	DRAC (40%)	432 128
		Etat / DSIL (32%)	350 000
Flèche (intérieur / extérieur) Travaux et honoraires de maîtrise d'œuvre	1 068 632	Région (6%)	60 000
		Département (1%)	15 000
		Ville de Niort (21%)	223 192
Total	1 080 320	Total	1 080 320

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le plan de financement prévisionnel de l'opération pour un montant de 1 080 320 € HT ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à solliciter les subventions correspondantes auprès de l'Etat, de la DRAC, de la Région Nouvelle Aquitaine et du Département et à signer le cas échéant les documents afférents.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour : 45
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 0

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Elmano MARTINS